

Monseigneur

Le coronel George van Hal est arrive ainsi  
ce matin sur ma tre que je luy avois  
escrijt d'avoit charge de traiter avec luy de  
la part de sa Mat<sup>e</sup> Et ma dict et  
declairer les grandes assambles qui se font  
presentement en sa quartier la sur la riviere  
delbe ou nom du Roy de France et que  
si lon ne mest bien tost remede a romper  
leurs enterprinjes et assambles sa Mat<sup>e</sup> et  
ce pais sen pourroit bien ressentir avec ce  
quil seroit a craindre quil en y auroit  
d'autres qui se pourroient joindre avec eulx  
comme le bruit est deia bien grant et pense  
que sire Alce. en sera ia advertie par Messrs  
de Hornes auquel ledit George van Hal la  
dict aussi / Surplus touchant la charge que  
sa Mat<sup>e</sup> est presente avec George van Hal  
assavoir de x enseignes de pietons / Entre  
plusieurs propos que auens tenu ensemble il ma

dict que la raison pourquoy il a tant tarde  
estoit quil n'avoit intention de servir cest annee  
neanmoins pour monstrier quil a desir de  
faire service a sa Mati. comme il est toujours  
eu vers lempereur Il a tant fait quil a  
impetie pour cest annee songe du Duc de  
saxen toutefois aus conditions comme il  
avoit la dernière guerre et quant a luy  
il est content de servir aussi a la  
mesme condition et destallant de l'autre  
annee excepte trois conditions quil y deman  
de avoir adouste assavoir que au lieu des  
x enseignes sa Mati. luy veuille donner  
xiii ou xv d'auterpart il demande au  
lieu de trois cens philippus que l'on luy  
donna l'autre annee pour lausgelt quil  
en puisse avoir astheure cinq cens  
aultrement il ne voit moyen comme Il pour  
ra lever les gens telz comme Il vouldroit  
ammener et aimeroit mieulx d'ester depeche  
de la charge veu mesmement que ses capitains  
receurent la dernière guerre si grant domage par  
lausgelt comme il est notie a tous les commissaires

Et ainsi que les francois donent au leurs cinq  
cens escus Et pour la troisieme que au  
lieu de vi cheuants qui luy furent entretenus  
la dernière fois il en aiet maintenant douze  
avec deux cens philippus pour son tafelgelt  
par mois outre sonch dernier traictement  
esperat que v<sup>re</sup> Alte. ne luy fera <sup>en ce</sup> aucune  
difficulte considerat les bons services quil aie  
faict par ci deuant avec autres raisons quil  
dict ad ce le mouoir et si pour eniter la  
consequence enuers autres lon ne luy voudrat  
ainsi specifier en sa bestelling il est bien content  
qui se fasse a part et en secret supplyat que  
sur le tout il puisse auoir responce enter  
si et apres demein au mattin pour la haste  
necessaire quil dict auoir se retourner le mesme  
iour pour se retrouver vers ses capitaines  
a certain iour quil leur a assigne et sil  
plait a v<sup>re</sup> Alte. le retenir au service de  
sa Mate. aux conditions si dessus declarees que  
larget et bestellany luy soient amanoies intencinet  
pour tant mieulx pouoir empêcher les assembles des

Inemis auch quartier comme il perçe deia  
avoir fait et a donne charge a ses capitaines  
de y continuer jusques a son retour et  
se assure en temps et heure de gens  
de bien qui en cas de long delay se pourront  
oblige aux ennemis / quant a labzug se  
lay <sup>ay</sup> mis en avant ce que sa Ma<sup>te</sup>  
men ust escript par sa fre du dernier  
de Janvier asavoir quil se auroit a  
contenter du mesme appointement que lon lay  
fit au partir de philippeville mais il a  
refuse du tout disat voloir demorer entier  
en ce que lon lay a promis par sa Bestelling  
toutefois se trouvat aux champs est estant  
les choses demene a ce point la Il seroit  
son mieulx de faire le service a sa Ma<sup>te</sup>  
en cest endroit que lay seroit possible sans  
toutefois se obliger des maintenant a aucun.  
Specification de quoy ne commet led<sup>e</sup> coronel ma  
aussi diel quil na pas aucres parle a Diderich  
van quixan pour ce quil estoit alle hors du pais  
mais incontinent quil viendra quil lay en parlera

et pour ce qui seroit bon qui sceuse  
 le traitement que lon luy voudra donner  
 Je entens aussi assez d'ueh conseil qui  
 voudroit volontier s'auoir en cas qui puisse  
 auoir unge du duc de saxon qui puisse  
 accepter quelque pension ou d'ingt gelt  
 du roy assauoir si lon luy donneroit  
 v<sup>ostre</sup> Alte: me <sup>pourroit</sup> mander sur ce son  
 bon plaisir Attant Monsieur  
 me recommandat tres humblement a la bonne  
 grace de v<sup>ostre</sup> Alte: Je prieray le  
 createur luy donner en prosperite bonne  
 vie et longue de Breda ce 27<sup>e</sup> de mars

De v<sup>ostre</sup> Alte:

Tres humble seruiteur  
 Guille de Nassau

A Monseigneur

Monsieur le duc de savoie

